

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mai 2018

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 902)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 363

présenté par

M. Benoit, Mme Firmin Le Bodo, M. Morel-À-L'Huissier, M. Pancher, M. Philippe Vigier,
M. Favennec Becot, Mme Auconie, M. Guy Bricout, M. Christophe, M. Charles de Courson,
Mme de La Raudière, M. Gomès, M. Herth, M. Ledoux, M. Leroy, Mme Magnier, M. Naegelen,
Mme Sage, M. Vercamer et M. Villiers

ARTICLE 11 UNDECIES

Après le mot :

« mots »,

rédiger ainsi la fin de l'alinéa 2 :

« , dans le respect de la liberté d'usage des terres agricoles » ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif de cet amendement est de sanctuariser la liberté d'usage des agriculteur de leur surface agricole utile.